ART. 27 N° II-1257

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-1257

présenté par M. Viry, Mme Corneloup, Mme Valentin, Mme Gruet, M. Brigand, M. Jean-Pierre Vigier, M. Forissier et Mme Anthoine

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Travail et emploi »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.